L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

SURFACE, 10c TT, 10 CENTIMES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 29 JUILLET.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 31 mai 1867 ..... 389,505 69

Primes d'hiver émises 159,666 88
Primes de mai 64,612 32
Primes de rivières ..... 18,725 77 — 182,945 00

Moins—Primes remboursées 1,345 69
Montant des primes nettes 412,616 31
Montant net des primes—
Polices payées 28,222 20
Polices au comptant 4,000 00
Polices sur primes ..... 2,000 00 — 34,222 20
Ré-assurances 21,121 70
Dépenses, intérêts 6,000 00
Taxes et commissions 20,196 27
Pertes et dépenses ..... 21,813 13 — 124,454 20
Bénéfice net 288,161 91
L'actif de la Compagnie est composé comme suit :
Billets pour bénéfices 268,250 00
Effets 1,000 00
Dû, par comptes individuels 16,313 62
Prêts sur hypothèque 20,000 00
Garantie des Etats-Unis 15,700 00
En caisse ..... 23,897 61 — 288,161 91

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 22 avril 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 de courant, à une réunion des Directeurs, la cinquième qu'un dividende de 20 pour cent sur le capital a été déclaré et sera payé au siège social, ou déclaré et sera porté au crédit des livres d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
H. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs :—

J. H. Elcan, F. Wiltz, H. Simon,
W. S. Schmidt, H. F. Klumpp, Gus. Wenk,
F. A. Lading, C. F. Foster, Louis Schwarz,
F. A. Brulé, F. Fruh, G. L. L. Mayer,
H. Fiberling, W. Schwartz, Louis Bendix,
F. Schorr, Auguste Koenig, D. Michel,
Chas. Loeffler, L. F. Borge, O. H. Kortenhaus,
J. H. Forster, E. Richert, E. Claren.

(Suite à la troisième page.)

PREMIER ETAT ANNUEL
(SEPT MOIS)

De la Compagnie d'Assurance des Facteurs et Commerçants,

Rue Carondelet, No. 39.

Nlle-Orléans, 30 Avril 1867.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour les sept mois expirés le 30 avril 1867 :

Tel est les Primes reçues de la 1er. Septembre 1866 au 30 Avril 1867 — Sept mois.

Risques d'incendie	$150,145 48	
Risques sur les rivières	219,112 50	
Risques sur les mers	93,370 41—$ 462,628 39	
Moins Primes remboursées		1,010 00
Montant net des Primes		$ 412,616 31

Pertes payées, moins le sauvetage.

Risques d'incendie	$ 84,222 20	
Risques sur les rivières	252,317 00	
Risques de Mer	97,293 55—$ 341,151 12	
Différence		$ 71,465 31
Frais, taxes et Réassurances	$ 14,427 20	
Remboursé	18,104 87	
Frais d'organisation, dépenses journaux, taxe de ville, Etat, &c. &c.	34,500 00	
Total	$ 68,031 73	
En moins, l'actif Exempte au crédit des Dépenses Générales	$ 6,083 63—$ 61,948 10	
L'actif de la Compagnie est comme suit :		$ 10,116 91
Fonds de capital	$ 254,720 00	
Primes	64,345 91	
Profits sur les Primes	27,227 00	
A valoir de Charente sur le fer de la ville	54,474 00	
Marbres, instal. ations de bureau, etc.	3,709 17	
		$ 406,816 91

Primes non expirées le 30 avril 1867, $37,054 60

Les affaires de la Compagnie ont été conduites avec succès depuis la formation de la Compagnie.

[Signé] MICHEL MUSSON, Président.
VICTOR LEVY, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé ci-dessus ce 15 juin 1867, par devant moi, Notaire Public, dans et pour la paroisse et ville susdites.

[Signé] RICHEL MUSSON, Président.
HARMON DUCROS, Vice-Président.

DIRECTEURS.

James Hewitt,	J. D. Blair,
Jno. W. Carroll,	T. M. Scott,
A. L. Duncan,	Wm. Kohn,
J. W. Burbidge,	Edw. Pitkin,
A. Mercier,	A. H. Isaacson,
Jesse Greenwood,	F. S. Wills,
A. C. Huntington,	Jno. Dalcour,
J. A. Brown,	Samuel F. Morse,
Jno. Wilson,	Wm. H. Hessig,
Michael J. Smith,	L. McNeely Mason,
J. Mitchell,	W. B. Tabin,
L. H. Texis,	Hugh McGrail.

17mai—1an

DIXIEME TABLEAU ANNUEL
Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau No 51 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pour l'année expirée le 30 avril 1867	$ 196,062 36
Balance des risques d'incendie	$ 97,738 46
Balance des risques de rivières	68,574 60
Balance des risques de mer	32,181 12
Montant des primes payées	$ 198,493 18
Perte payées dans le même période, &c.	38,722 20 — $ 227,996 45
Perte payées dans le même période, &c.	$ 67,764 74
Balance en faveur de la Compagnie de Commerce du Pont de la Ville	72,564 34
Balance des risques de Navigation	19,670 13
Compagnie de la Banque des Négociants	1,000 00
Propriété foncière	67,000 00
Compagnie Volante Hy Scott	2,000 00
En caisse	20,170 10 — 230,219 17
Les mêmes : Intérêt de neuf mois, [illegible]	$ 6,000 00
Intérêt [illegible]	1,000 00
Primes non-expirées	94,277 00
Réassurances	16,422 50
Taxes	11,378 64 — 128,078 14
Dividende	$ 11,000 00
Profits et pertes	11,378 64
	$ 227,996 45

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires pour les primes	$ 112,500 00
Billets garantie par nantissement	30,000
Effets sur primes	9,450 77
A compte de Wm. Le Dry Dock Co.	1,000 00
A compte de bonnes et mauvaises dettes	3,941 39
Primes en voie de recouvrement	32,997 66
En caisse	16,603 36
	$ 227,996 45

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] H. M. HOPE, Président.
LOUIS BARRET, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, } Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 15 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

Les substances végétales qui entrent dans la composition de M. BRANDT, rendent ses PILULES FORTIFIANTES et DÉPURATIVES DU SANG, et en même temps que les REMÈDES AMÉRICAINS, qui ne font que PURGER et AFFAIBLIR les malades, ne font que PURGER, sans en être FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de faire usage de ces PILULES, qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations journalières. Les PILULES DE BRANDT sont d'une innocuité qui en dispense l'usage, et la faiblesse ne les prend pas pour base de ses prescriptions. Les PILULES DE BRANDT guérissent les maux de tête les plus invétérés, rendent la vigueur à l'estomac, et sont le remède du peuple.—C'est pourquoi elles sont nouvellement pour combattre les maladies qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles peuvent se prendre dans toutes les saisons, et sans aucun régime, et sont préférables à toutes les autres PILULES, parce que, n'exigeant ni diète, ni régime, elles ne dérangent personne de ses habitudes ordinaires, et peuvent, pendant plusieurs jours de suite sans dégoût, et sans aucun des désagréments qui accompagnent les autres médicaments, être prises par les personnes délicates, les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes, etc., etc., etc., pour les maladies suivantes, savoir : Affections, dartres, dartrons, scrofules, glandes, goitres, etc. &c., &c., &c., parce qu'elles sont les seules qui, par leur action, puissent détruire le principe de ces maux, et les guérir radicalement. Elles sont aussi d'une grande efficacité pour les maux de nerfs, migraines, névralgies, vapeurs, convulsions, spasmes, palpitations, etc.